

Directive (UEFA) “Captain only”

(valable pour toutes les catégories avec arbitres officiels de l'ASF)

Objectifs

- **Renforcement du rôle du capitaine d'équipe en tant que communicateur entre l'équipe et l'arbitre**
- Informations ciblées pour les équipes grâce à une communication rapide et directe entre l'arbitre et le capitaine
- Une plus grande transparence sur le terrain augmente l'acceptation des décisions des arbitres
- Plus de fluidité dans le jeu grâce à la réduction des désapprobations, de l'encercllement des arbitres et des attroupements
- **Des directives claires concernant le comportement pour l'arbitre, le capitaine, les joueurs et le staff facilitent la communication**

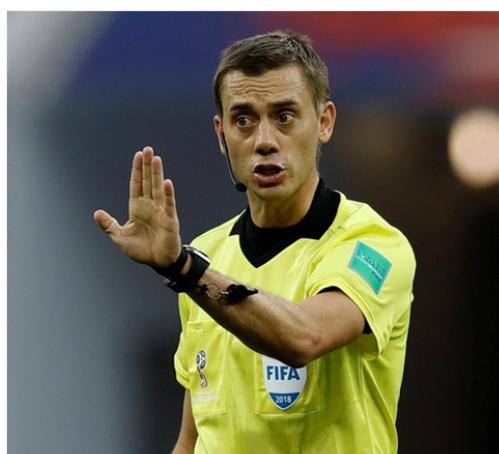


Les arbitres et les capitaines/équipes évitent les images suivantes :



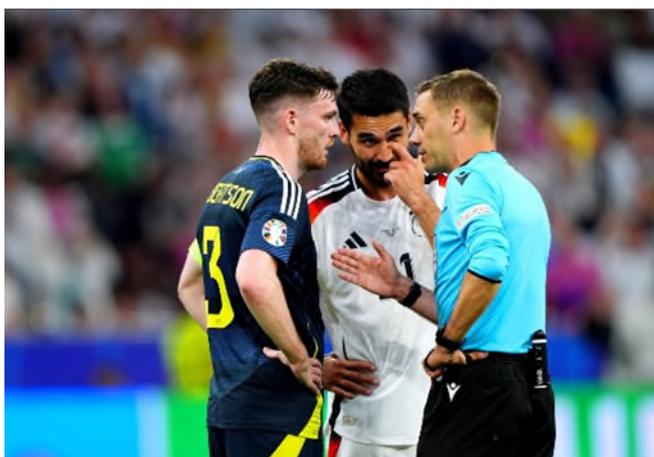
Déroulement

Après une décision décisive/importante et si des informations sont nécessaires (ou dans toute autre situation où des joueurs s'approchent de l'arbitre), l'arbitre doit indiquer d'un "geste d'arrêt" sans équivoque (bras tendu à l'horizontale / l'utilisation des deux bras est également possible) que tous les joueurs doivent se tenir à une distance minimale de 4 mètres. Dans ces circonstances, seul le capitaine de l'équipe peut s'approcher de l'arbitre et lui parler.



Si le capitaine de l'équipe est le gardien de but, un joueur de champ est désigné à l'arbitre avant le début du match (c'est-à-dire lorsque les responsables des équipes rencontrent l'arbitre dans son vestiaire) et sera autorisé à s'adresser à l'arbitre en cas de scène litigieuse. Un deuxième joueur est également désigné en cas de remplacement.

Le capitaine (ou le "capitaine adjoint" / joueur autorisé à parler) doit s'adresser à l'arbitre calmement et sans faire de geste.



Si un quatrième officiel est présent, l'entraîneur principal peut s'adresser à lui depuis sa surface technique.

De leur côté, les arbitres sont tenus de communiquer ouvertement avec les capitaines afin de créer une atmosphère respectueuse entre toutes les parties et établir une relation de confiance avec les joueurs.

Sanctions

- Priorité 1 : gestion proactive (« management » principalement par les gestes, voir [Clip 1](#))
- Priorité 2 : utiliser le capitaine et lui demander de l'aide pour diriger ses joueurs

Si un joueur ou un entraîneur ne respecte pas les consignes ou se comporte de manière antisportive, il doit être averti (voir : [Clip 2](#))

Recommandation générale

Il sera utile en début de saison surtout que les arbitres informent les équipes des nouvelles procédures avant le match. (p.ex. lors de la remise des cartes de joueurs ou du contrôle des tenues de jeu dans le vestiaire des arbitres).

Questions ou imprécisions

En cas de questions ou d'incertitudes, la Commission des Arbitres de l'ASF ainsi que le Service des Arbitres de l'ASF se tiennent volontiers à votre disposition (sk-ca@football.ch).

Lancement du projet

Avec le début du championnat de la saison 2024/25